

Modèle d'acte de garantie à rédiger sur papier à en-tête de la société garante et à nous faire parvenir en un exemplaire accompagné d'une photocopie. Comme il s'agit d'une garantie callable à première demande, la copie ne sera dorénavant plus retournée dûment signée pour accord.

## GARANTIE APPELABLE À PREMIÈRE DEMANDE

N°

**Concerne :** Garantie interventions

La (S.A./S.C.) ..... (raison sociale de l'établissement de crédit ou de l'entreprise d'assurances qui garantit), dont le siège social est établi à ..... rue ..... n° ....., immatriculée au RC de ..... sous le numéro ....., ici représentée par ..... (nom, prénoms, adresse et fonction de la (ou des) personnes(s) qui représente(nt) la société garante (administrateur délégué, directeur, fondé de pouvoir, etc.)), agissant au nom et pour compte de ladite société, dûment habilité(s) par ses statuts à cette fin,

constitue au profit de :

la Région wallonne, le point de contact étant l'Organisme payeur de Wallonie au sein du Service Public de Wallonie, située au 14 Chaussée de Louvain à 5000 Namur, ci-après dénommée le bénéficiaire,

une garantie callable à première demande et s'engage irrévocablement à payer au bénéficiaire toute somme jusqu'à concurrence d'un montant de ..... Euro<sup>(1)</sup>, dès réception d'une demande motivée du bénéficiaire, sans que celui-ci ne doive recourir à aucune autre formalité, demande par laquelle le bénéficiaire déclare que l'opérateur économique <sup>(2)</sup>..... situé à ....., rue ....., n° ....., n'a pas exécuté toutes les obligations qui lui incombent en ce qui concerne <sup>(3)</sup>

.....  
.....  
.....

Le cas échéant, la présente garantie annule et remplace la garantie n° .....

La présente garantie est régie par le droit belge et les Tribunaux de Namur sont seuls compétents pour en connaître.

..... le .....

Pour la société garante,

Signature

.....

Signature

.....

---

(1) Somme en toutes lettres

(2) Nom et prénoms pour les personnes physiques, raison sociale complète pour les personnes morales

(3) Compléter avec le numéro du contrat et/ou du règlement UE.